

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Le spectacle de la Fête nationale

Ramenez Vigneault

SYLVAIN CORMIER

Réussi, le spectacle de la fête nationale 1997? Ça dépend de ce qu'on évalue. Le chiffre d'assistance, de 80 à 100 000 personnes selon Louis Trépanier, directeur des communications, vaut ce qu'il vaut; le ciel uniformément bleu attire. En fait, pour vraiment savoir, c'est pas compliqué: vécu sur place, le succès d'un show de la Saint-Jean se constate au mouvement des drapeaux fleurdelysés. Tant que ça remue, le peuple est content. Hier soir au Parc Maisonneuve, voilà ce qu'on déduisait des étendards brandis: Eric Lapointe a encore et toujours la cote, et les gens aiment entendre des succès populaires et les grandes chansons du corpus québécois.

Ça tombait bien, on avait ramené Vigneault, et il a des hymnes plein la besace. Pratique, le bon Gilles, surtout les années politiquement creuses: cet homme-là est comme un érable, la ferveur du pays lui coule de l'écorce bon an mal an. Son arrivée, au dernier tiers d'un show en dents de scie, a conféré à la soirée ce qui lui avait manqué jusque là: le goût du pays et de la fête. Son amusant western *Charlie Joe*, tout particulièrement, exsudait une fraîcheur inattendue. C'était à lui, infatigable distillateur d'entraîn, que le rôle de meneur de claque revenait. Blanc de mémoire ou pas, on songeait plus au Québec en l'écoutant chanter *Les Gens de mon pays* que durant tout le discours patriotique «*envers et contre tout*» de Claude Charbon, dont le serment de défendre

«*si le faut, chaque centimètre de territoire*» contre ceux qui ne respecteraient pas le «*vote de pouvoir*» du Québec, sonnait creux.

Le reste du spectacle se jouait au cas par cas. L'entrée en matière, *Tout l'univers est malheureux* de Vigneault, donné par ses (petits) enfants Luc de Larochellière, Nanette Workman, Lapointe et Luce Dufault, était heureuse: chanter Vigneault sans Vigneault l'honorait. Lapointe a frappé fort avec *Terre promise (poussé par le vent)*, les trois autres en renfort. Puis la poussière est retombée pendant une longue demi-heure, alors que chacun poussait ses dernières tonnes. On n'a toujours pas compris ce que spectacle doit chérir l'exception, le moment de grâce, et laisser de côté l'auto-promotion. Qui voulait de *C'est pour vous*, par Nanette? De *Pop désintox*, par le grand Luc? De la (golie, mais hors d'ordre) nouveauté *Blessure d'amour*, par Luce? Ni moi, ni la foule, qui a nettement préféré son tube *Soirs de scotch*.

Ce qu'on voulait? Du coeur. Des performances uniques. On a fini par en avoir: Lapointe et Nanette rééditant *Ayoje* et *Le Blues me guette* d'Offenbach, c'était prenant. Le même Lapointe vociférant le *Bobépine* de Plume avec Luce, c'était élevant. Et si l'on savait gré à Larochellière de tenter *Mon pays*, celle de Léveillé, on avouera que les notes allongées étaient ardues. Pareille bonne note pour l'audace de Luce, qui a très honnêtement chanté *Un peu plus haut, un peu plus loin*, piège à interprètes depuis la version de Ginette Reno sur la montagne.

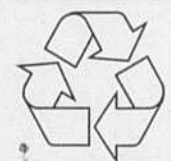
La présentation du spectacle, à Radio-Canada et à TV5 dans la francophonie, confirmait néanmoins un net progrès: finie l'époque où un régisseur de télé dirigeait la foule pendant les pauses commerciales. Dorénavant, la télé se contente de capter l'événement, puis monte en différé. Il ne reste plus qu'à résister aux exigences promotionnelles des gérants d'artistes et on aura la Saint-Jean que l'on mérite.

RECTIFICATIF

Confusion

Confondre Labatt et Molson? Impossible! Et pourtant, le buveur invité de liqueur douce que je suis (d'eau brune, comme dit ma douce aimée) ne savait pas que la Budweiser est brassée par Labatt (question: suis-je Québécois?). J'ai bel et bien écrit, à tort et à travers le compte rendu du spectacle de Noir Silence-Cheap Trick-ZZ Top à l'île Sainte-Hélène, paru lundi en pages culturelles, que le Mégashow Budrock était, à l'instar du RockFest, présenté par Molson. Faux, archi-faux. J'en ai la broue qui me sort des oreilles. Mes excuses les plus tablettes. La prochaine fois, je regarderai l'étiquette.

Sylvain Cormier



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

couleurs avaient pris d'assaut la rue Sherbrooke.

Comme toujours quand le beau temps est au poste, les Québécois étaient venus par dizaines de milliers pour se tailler une petite place au soleil, le long de la grande artère, revêtue une fois de plus des couleurs du fleurdelys à l'occasion du défilé marquant la 163^e édition des festivités de la Fête nationale.

Les concepteurs de la parade avaient joué cette année la carte de la simplicité et de la modestie, livrant un défilé misant sur le dynamisme de ses 900 figurants plutôt que sur une brochette de chars allégoriques, le tout sous le thème des grands secteurs de l'économie québécoise.

En plein soleil, la parade, que sept kilomètres séparaient de son point d'arrivée au parc Maisonneuve, a pris son envol à 14h pile, à l'angle des rues Saint-Urbain et Sherbrooke, devant la maison Ludger-Duvernay, siège de la Société Saint-Basile de Montréal.

Announced par un cortège de policiers en moto, le défilé s'est ouvert sur un tableau louangeant le travail des hommes et des femmes œuvrant dans le secteur des pâtes et papiers, représenté par un drapeur géant ayant troqué ses billots de bois pour des presses rotatives et des rouleaux compresseurs. Ironiques, quelques spectateurs se sont demandé s'il ne fallait pas y voir là une allusion aux compressions qui assaillent tous les secteurs de la société québécoise...

Le tableau de l'hydroélectricité, représenté par un barrage alimentant des poteaux et des figurants campant des ampoules électriques, a été apprécié du public pour les jets d'eau salutaires qu'aspergeaient sur la foule des personnages déguisés en gouttes d'eau.

Emboitant le pas, le tableau suivant a levé son chapeau à l'industrie de la culture en rendant un hommage tout particulier à six grands acteurs du milieu culturel québécois: la tradition du cirque, le Festival de théâtre des Amériques, le Festival international de jazz, le Festival Juste pour rire, le Festival des films du monde et l'Orchestre symphonique de Montréal.

Un globe terrestre valsant sur un fil de fer représentait le savoir-faire québécois en matière de télécommunications, alors que le tableau suivant, destiné au secteur

FÊTE

agroalimentaire, a séduit la foule avec ses semeuses, ses champs en labours, ses rangées d'oignons en folie et ses percussionnistes martelant casseroles et boîtes de conserve.

Précédé d'un fuselage d'avion laissant des nuages dans son sillon, le défilé s'est clos sur une note nostalgique, celle des 122 drapeaux des nations réunies à l'Expo 67 et du son rétro d'*Un jour, un jour, quand tu viendras*, la chanson-thème de Stéphane Venne qui fait encore vibrer le cœur de bien des Québécois.

«*On a voulu un défilé qui soit rempli de mouvement et d'interaction. Malgré le thème soit l'économie, on trouvait qu'il était intéressant de mettre les gens de l'avant, plutôt que l'argent*», ont expliqué hier les deux jeunes conceptrices visuelles, deux finissantes de l'École nationale de théâtre, Charlotte Rouleau et Michèle Laliberté.

Ponctué du tintamarre assuré par plusieurs orchestres et fanfares regroupant quelque 350 musiciens, le défilé a aussi permis à la foule de saluer plusieurs personnalités des milieux culturel, politique et des communications.

Le déploiement d'un gigantesque fleurdelys mesurant 40 pieds sur 80 pieds, porté par une centaine de bénévoles, donnait le coup d'envoi à la grande marche populaire vers le parc Maisonneuve.

Une marche de solidarité

Bon nombre de députés et de personnalités participaient à cette marche populaire, et dans la première rangée, Lucien Bouchard était entouré du chef du Bloc québécois Gilles Duceppe, du ministre Bernard Landry, des chefs syndicaux Gérard Larose et Clément Godbout et du président de la SSBJ Guy Bouthillier.

Le premier ministre a d'ailleurs consenti hier un effort certain, marchant la quasi-totalité du long parcours sous une grande chaleur.

Les journalistes qui le suivaient de près ont pu constater avec une certaine inquiétude comment il grimait de douleur à certains moments. Mais il s'arrêtait régulièrement pour aller serrer les mains des citoyens amassés le long du parcours.

Lucien Bouchard a rappelé que l'objectif du déficit zéro allait être atteint bientôt, que les gens «*sentent que nous allons sortir des difficultés*» et que «*nous devons nous réjouir*

PELLETIER

SUITE DE LA PAGE 1

En fait, les hommages sont rapidement venus de tous les milieux pour un homme ouvert aux idées qui n'étaient pas les siennes, notamment les nationalistes québécois. Le politologue Léon Dion, le syndicaliste Gérard Larose, l'ex-ministre Marc Lalonde, l'ex-ministre Pierre de Bané, pour ne nommer que ceux-là, ont salué au cours des dernières heures l'humanisme en M. Pelletier.

Dernier d'une famille de dix enfants, M. Pelletier naît à Victoriaville le 21 juin 1919. Son père est chef de gare. Il fréquente le séminaire de Nicolet et le collège de Mont-Laurier avant d'entrer à l'Université de Montréal.

Mais le jeune Gérard Pelletier ne se contente pas d'une formation sur les bancs d'école. Très tôt, il ressent le besoin d'un engagement social et il a à peine 20 ans lorsqu'il devient, en 1939, secrétaire général de la Jeunesse étudiante catholique (JEC), mouvement qui aura pour lui, tout comme pour plusieurs autres personnalités de son époque, une influence déterminante sur ses engagements ultérieurs et son attitude face à la société.

En fait, stimulé par la pensée du français Emmanuel Mounier, M. Pelletier contribue au renouvellement du catholicisme québécois à une période où l'institution de l'Église n'encourage pas le pluralisme des idées.

Dans un extrait diffusé lundi soir à l'excellente émission que *Le Point* de Radio-Canada a consacré à Gérard Pelletier, ce dernier résume son engagement: «*On voulait voir ce qui était pertinent dans la vie de garçons de 20 ans dans le christianisme dont nous avions hérité en naissant*». En 1943, il épouse une scénariste, Alexandrine Leduc, avec qui il aura quatre enfants: Anne-Marie, Louise, Jean et André. Le couple devient vite un modèle pour les membres de la JEC.

Entre 1945 et 1947, il devient secrétaire itinérant du Fonds mondial de secours aux étudiants victimes de la guerre, un organisme basé à Genève qui était ni plus ni moins l'ancêtre des organismes non gouvernementaux (ONG) qui allaient se multiplier au cours des décennies suivantes pour venir en aide aux plus démunis.

Mais c'est comme journaliste au quotidien *Le Devoir*, qu'il joint en 1947, que Gérard Pelletier se fait connaître du grand public. Affecté aux relations de travail, c'est à lui qu'il revient de couvrir en 1949 la grève de l'amianté d'Asbestos, qui deviendra le conflit majeur de tout le règne duplessiste. Avec son journaliste, *Le Devoir* s'engage dans la lutte aux côtés des travailleurs. Maurice Duplessis a beau regretter «*que Le Devoir s'ingénie à dénaturer les faits* [...]», le quotidien n'en poursuit pas moins, avec son directeur André Laurendeau et son journaliste vedette, son combat contre des conditions de travail inhumaines.

C'est au cours de cette grève que Gérard Pelletier se rapproche de Jean Marchand, syndicaliste convaincu, et de Pierre Elliott Trudeau, de retour de son tour du monde. La rencontre sera déterminante. Quinze ans plus tard, les trois hommes sauteront ensemble dans l'arène fédérale en se faisant appeler les Trois Colombes.

«*Des trois, il était celui qui avait véritablement la largeur d'esprit et la conscience mondiale; il avait le sens de la société internationale qui se créait sous nos yeux*», soulignait pour sa part, hier, le philosophe Charles Taylor.

En 1950, Gérard Pelletier fonde, avec Pierre Elliott Trudeau, la revue *Cité libre*, un organe de pensée qui aura l'effet d'un baume auprès de ses 7000 abonnés, ceux-ci ayant soif d'analyse sociale et d'une revue osant remettre en question non seulement le régime de Maurice Duplessis mais certaines déclarations de l'Église. Michel Roy, qui fut rédacteur en chef du *Devoir* pendant plusieurs années, se souvient du titre évocateur d'un des premiers articles qu'y signa Gérard Pelletier: «*Feu l'unanimité*».

Les futures personnalités politiques fédéralistes et indé-

pendantes y fourbissent leurs armes, ensemble pour quelque temps.

En 1954, Gérard Pelletier devient rédacteur en chef du journal syndical du CTCC, l'ancêtre de la CSN, *Le Travail*. Puis, entre 1961 et 1965, il occupe la fonction de rédacteur en chef de *La Presse*. Sa carrière y est de courte durée: il est congédié à la suite d'une grève au cours de laquelle il aurait été trop près des employés. Il est clair, également, que les dirigeants du quotidien n'ont pas apprécié l'éditorial de leur rédacteur en chef, celui-ci appuyant la position du Nouveau Parti démocratique sur les armes nucléaires.

En 1965, Gérard Pelletier change de vie et se lance en politique fédérale, aux côtés de Pierre Elliott Trudeau et de Jean Marchand, avec l'espoir de renouveler les relations de la fédération avec le Québec. Le premier ministre Lester B. Pearson n'avait d'abord l'intention que de recevoir M. Marchand mais ce dernier a fait de l'entrée de ses deux amis au Parti libéral du Canada une condition de sa venue à Ottawa.

Les Trois Colombes, qui reçurent leur nom de l'ex-directeur du *Devoir* et ex-ministre libéral provincial Claude Ryan, devinrent le symbole du nouveau *French Power* à Ottawa. Comme le soulignait à Radio-Canada l'ex-délégué du Québec à Paris, Yves Michaud, le seul à qui le qualificatif de «*colombe*» convenait tout à fait était Gérard Pelletier, ses deux célèbres collègues étant beaucoup plus «*guerriers*» que lui.

Non pas que M. Pelletier n'eut pas droit à sa part de controverse pendant son séjour à Ottawa. Sous le règne de son ami Pierre Trudeau, qui sera élu à la tête du gouvernement en 1968, Gérard Pelletier sera responsable de la Loi sur les langues officielles, qui ne plaisait décidément pas à tous, et ministre des Communications en 1972, à une époque où les gouvernements provincial et fédéral se battaient pour avoir le dernier mot dans ce champ.

Avec son ami Pierre Juneau, qui dirige le CRTC, il fait également accepter la notion de contenu canadien dans le domaine des communications, notion qui a permis de résister dans la mesure du possible à l'assaut américain.

Mais M. Pelletier n'est pas à l'aise avec toutes les décisions de son gouvernement. C'est «*la mort dans l'âme*», écrira-t-il, qu'il a voté en faveur de la Loi sur les mesures de guerre, adoptée en 1970 après l'enlèvement du diplomate James Cross et du ministre Pierre Laporte par le Front de libération du Québec. Il s'explique sur ses choix dans deux ouvrages, *Les Années d'impatience* et surtout *Le Temps des choix*.

D'ailleurs, la politique convient plus ou moins, finalement, à l'ancien journaliste qui a fait le saut en politique pour ses idées plutôt que par ambition ou appétit du pouvoir.

«*Il a fait de la politique pour ses idées surtout. Il était d'un respect extraordinaire pour tout le monde*», se souvient Pierre Juneau.

Il est fait ambassadeur à Paris, poste qu'il occupera de 1975 à 1981. Il sera par la suite nommé ambassadeur et représentant permanent du Canada auprès des Nations unies jusqu'en 1984. De retour au pays, c'est encore l'engagement international qui l'attire puisqu'il fonde le Conseil des relations internationales de Montréal. Il sera également président du Centre d'études et de coopération internationales (CECI), organisme non gouvernemental qui le ramène à ses premières amours, à ses premiers engagements auprès du Fonds mondial de secours aux étudiants victimes de la guerre. Il a dit de cette période d'après-guerre qu'*«on avait alors le spectacle d'un monde en ruines»*. Sur son engagement plus récent auprès du CECI, sur son désir de faire sa part, il a eu ces mots: «*C'est un scandale que des enfants meurent à toutes les secondes. C'est le scandale de notre époque*».

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 11h, en l'église Saint-Léon de Westmount.

Deuxième contestation de la Croix-Rouge

Ottawa (PC) — La journée d'aujourd'hui sera chargée d'émotion pour des milliers de victimes de la tragédie du sang contaminé au Canada, qui espèrent qu'elle leur permettra enfin de partager les responsabilités après des années d'attente et de questions laissées sans réponses.

Mais les avocats qui seront réunis aujourd'hui en Cour suprême s'affronteront sur la question de la portée des enquêtes publiques, alors que la Croix-Rouge canadienne tentera d'empêcher la commission Krever de montrer du doigt des responsables individuels.

C'est la deuxième fois que la Croix-Rouge conteste en

cour l'intention du juge Horace Krever de blâmer des individus dans son enquête sur les raisons pour lesquelles des milliers de gens ont contracté le virus du sida ou de l'hépatite C à partir de transfusions de produits sanguins contaminés au début des années 1980. Chaque fois, le juge Krever a obtenu gain de cause.

Des groupes représentant les victimes espèrent que le plus haut tribunal du pays rendra rapidement sa décision de manière à leur permettre de savoir ce qui s'est passé avant de mourir.

«*Cela va faire quatre ans depuis que l'enquête a débuté, et*

des efforts que nous faisons pour donner un avenir à nos jeunes. Il y a matière à réjouissances. Nous avons fait la démonstration quotidiennement de la solidarité et des efforts pour construire le Québec nouveau».

Pour le vice-premier ministre Bernard Landry, la Fête nationale représentait hier «*une occasion pour un peuple et une nation de célébrer ses joies et ses peines, ses succès et ses insuccès, dans la solidarité*».

Les fédéralistes peuvent-ils se sentir à l'aise dans la célébration de la fête? «*J'espère bien*, a répondu Bernard Landry. *Il y a des fédéralistes qui nient la nation québécoise, le mot est embêtant pour eux. Pierre Trudeau et Jean Chrétien doivent avoir certaines difficultés avec le mot [Fête] "nationale". Mais l'immense majorité des Québécois voient le peuple du Québec comme une nation.*»

Interrogé sur le même sujet, le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe a ajouté que les fédéralistes peuvent se sentir à l'aise «*s'ils sont québécois et fiers de l'être. Objectivement, ils le sont. Mais subjectivement, veulent-ils l'affirmer?*»

Le président de la CSN, Gérard Larose, estime pour sa part que la Fête nationale, «*c'est la fête de tout le monde, ce n'est pas la fête des francophones ou des gens de souche, c'est la fête de tous ceux qui ont fait du Québec leur demeure*».

«*En même temps*, a-t-il ajouté, *il faut souligner que sur ce coin de terre d'Amérique, il y a une originalité, des valeurs de fond que nous avons toujours véhiculées plus qu'ailleurs, des valeurs de résistance d'abord, de grandes valeurs de solidarité, des valeurs sociales, économiques et culturelles qu'il faut mettre en évidence le jour de la Fête nationale.*»

Sur plus d'un quadrilatère, militants souverainistes, promeneurs et vendeurs de tout acabit — dont des bénévoles recrutant des fonds pour le film de Pierre Falardeau, *15 février 1839*, boudé par Téléfilm Canada — se mêlaient en une foule compacte mais tranquille.

Plus de 400 policiers et cadets avaient été dépêchés pour assurer le contrôle de la circulation et de la sécurité, en sus des bénévoles. En raison des troubles survenus lundi soir, une soixantaine de policiers anti-émeute étaient en réserve au besoin et 500 autres policiers devaient prendre la relève en prévision du spectacle de la Fête nationale au parc Maisonneuve.

JAZZ

SUITE DE LA PAGE 1

tion de la Guilde avait convenu que le tarif de 20 \$ serait maintenu tant et aussi longtemps qu'une convention collective ne serait pas signée entre ce syndicat et l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ). Dans une lettre envoyée le 5 août 1995, Gisèle Fréchette, ex-présidente de la Guilde, s'était en effet engagée à maintenir «*le statu quo pour les événements majeurs [...] jusqu'à ce qu'une entente à la scène soit intervenue entre la Guilde et l'ADISQ*».

Après avoir signifié à la direction du FIJM et des FrancoFolies que cet engagement de Mme Fréchette était «*inacceptable*», M. Subirana a mandaté le bureau d'avocats Dunton, Rainville pour représenter la Guilde.

Et alors? Dans une lettre envoyée le 5 juin dernier, Me Daniel Descôteaux indique «*nous vous avisons que notre cliente [la Guilde] enclenche ce jour même [...] le processus de négociation en vue d'une entente collective, et ce, pour lui permettre d'empêcher éventuellement la tenue des événements ici visés, si la position adoptée par les organisations que vous représentez devrait être maintenue...*» En clair, la Guilde menace d'annuler le FIJM et le reste pour mieux imposer l'augmentation concernant les non-membres avant de négocier une convention collective.

Auparavant, et après plusieurs conversations, Alain Simard, président de l'Équipe Spectra, qui produit notamment le FIJM et les FrancoFolies, avait signifié par une missive en date du 26 mai que l'imposition du tarif de 100 \$ pour les éditions de l'an prochain des événements cités se solderait par une hausse très marquée du budget alloué à l'engagement d'artistes. Par conséquent, des spectacles gratuits dont le nombre n'est pas encore quantifié seraient obligatoirement annulés.

Si, cette année, peu de spectacles sont passés à la trappe, c'est à cause des contrats qui lient le FIJM aux commanditaires. L'organisation d'un tel événement pendant des mois et des mois, il va sans dire que les ententes avec les compagnies ne se signent pas la veille de la tenue du FIJM.

De fait, la douzaine de spectacles annulés pour l'instant, combinée à une diminution du temps accordé aux diverses animations, sont tous des spectacles non commandités. Pour ce qui est de l'an prochain...

Toujours est-il qu'en attendant que des négociations s'amorcent, le président du Festival a décidé qu'il n'était pas question de payer 20 \$ par musicien non membre cette année. «*S'ils veulent nous poursuivre, qu'ils nous poursuivent*», a laissé tomber M. Simard.

Maintenant, il faut préciser que depuis l'entrée en vigueur, culturellement et juridiquement parlant, du droit au travail («*the right to work*») aux États-Unis, un contingent imposant de musiciens américains ont décidé de se désaffilier d'un syndicat qui, par essence, ne peut se comparer aux syndicats qui défendent les intérêts de travailleurs faisant du neuf à cinq et des heures supplémentaires, qui fabriquent des bagnoles ou autre chose. Bref, ses troupes ayant réduit comme peau de chagrin, l'American Federation of Music est quelque peu aux abois.

Or il faut savoir que la Guilde étant une succursale de cette fédération, elle envoie une quote-part des sommes qu'elle prélève au siège de celle-ci. Et comme on impose des tarifs à des musiciens qui ne veulent littéralement rien savoir de la Guilde, on peut se demander ceci: à qui profite ce tarif imposé de 20 \$? D'autant plus que même les musiciens européens sont visés par cette mesure. Pourtant, lorsque les musiciens nord-américains vont en Europe, on ne leur impose pas de mesures équivalentes.

Cette histoire, c'est peut-être bien le retour du protectionnisme de bien avant le libre-échange, la mondialisation et tout ce qui va avec globalisation.

des centaines de personnes de notre communauté sont mortes dans ce laps de temps», a déclaré Durhane Wong-Rieger, de la Société canadienne de l'hépatologie.

«*Il y a des familles qui ont encore besoin de savoir ce qui s'est passé et qui nous ont dit et redit que la seule façon dont elles vont pouvoir mettre cela derrière elles, la seule façon dont elles vont pouvoir se dire que [des gens] ne sont pas morts en vain, c'est que quelqu'un établisse clairement qui est responsable.*» La Croix-Rouge, 11 particuliers et deux compagnies pharmaceutiques en appellent d'un jugement de la Cour fédérale rendu en janvier dernier.

LE DEVOIR LES SPORTS

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Hier San Francisco 4 San Diego 1 Cincinnati 7 Montréal 6, 10 m... Aujourd'hui... Demain...

Réunion d'athlétisme de Paris

Michael Johnson a l'or en tête

Paris (AP) — Auteurs du doublé 200-400 mètres lors des Jeux olympiques d'Atlanta, l'Américain Michael Johnson et la Française Marie-José Pérec seront les vedettes...

moi, elle me permettra de savoir si j'ai retrouvé mon niveau passé», a déclaré l'Américain. Johnson a raté les essais américains à Indianapolis en raison de la blessure qu'il s'est infligée...

«Depuis les Jeux d'Atlanta, je ressens une petite douleur [au péroné], a déclaré Pérec. C'est pour cette raison qu'elle a finalement renoncé à courir sur 400 mètres haies lors des championnats du monde d'Athènes en août prochain.

«Battre un record du monde est difficile, a souligné Kipketer. Si je cours en 1 min 41 s 80 en donnant mon meilleur, alors je serai content.»

La lutte sera chaude aussi sur 1500 mètres, entre le recordman du monde, l'Algérien Nourredine Morceli (3 min 27 s 37), et le Marocain Hicham El Guerrouj.

TENNIS

Un petit tour et puis s'en vont...

Gustavo Kuerten (n° 11) et Mark Philippoussis (n° 7) sont éliminés du tournoi de Wimbledon

RAYMOND POINTU AGENCE FRANCE-PRESSE

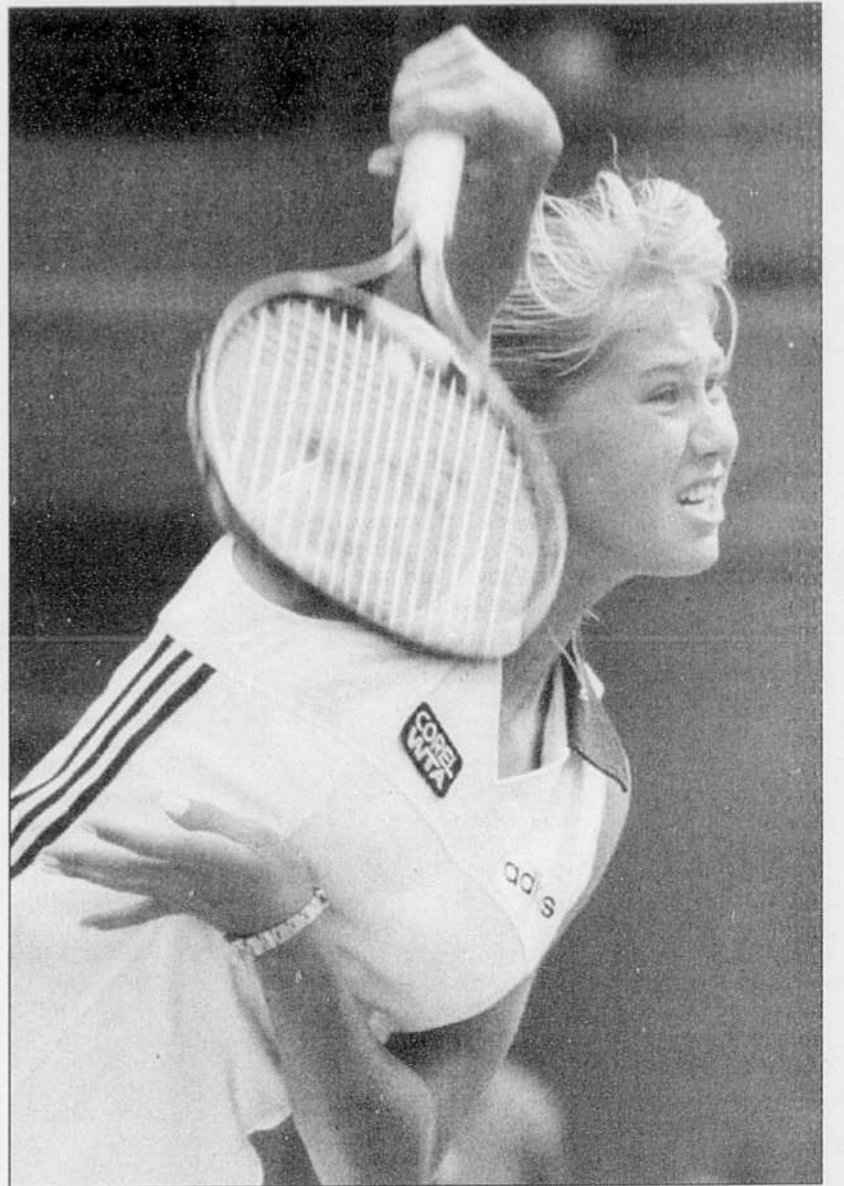
Wimbledon, Angleterre — Le Brésilien Gustavo Kuerten (n° 11) et l'Australien Mark Philippoussis (n° 7), dont les affaires étaient bien mal engagées lundi soir, n'auront fait qu'un petit tour à Wimbledon.

Agé de 20 ans, Gimelstob, un géant de 1,96 mètre et 86 kilos, participait tout comme le récent vainqueur de Roland-Garros à son premier tournoi de Wimbledon.

Pete Sampras a mis fin à la malédiction suédoise qui le poursuivait depuis que Magnus Norman l'avait battu au troisième tour à Roland-Garros et Jonas Björkman en quarts de finale au Queen's, ses deux dernières défaites.

Boudinée dans une robe blanche, un bandeau lui torturant la tête, la Suisse Martina Hingis (n° 1) n'a pas été à son avantage face à la modeste Luxembourgeoise Anne Kremer.

Lui succédèrent sur le court n° 1 deux anciennes gloires qui avaient commencé à en découdre la veille. Finalement, l'Allemand Michael Stich a battu Jim Courier 7-6 (7/0), 7-5, 7-6 (7/2).



DAVE CAULKIN ASSOCIATED PRESS

Anna Kournikova se contorsionne en effectuant son service, hier lors du premier tour à Wimbledon. La Russe l'a emporté 6-1, 6-1 contre l'Américaine Chanda Rubin.

présente comme la future grande rivale de Hingis, appartient justement à cette catégorie. Elle n'en a pas moins battu avec élégance l'Américaine Chanda Rubin 6-1, 6-1. L'Espagnole Arantxa Sanchez (n° 8) a été encore plus expéditive en renvoyant séchement à l'Anglaise Claire Wood, 6-0, 6-0, l'invitation dont celle-ci avait bénéficié.

Les Expos se dégonflent

RICHARD MILO PRESSE CANADIENNE

Les Expos ont été incapables de célébrer la Saint-Jean par une victoire. Même s'ils menaient 4-0, les Expos ont subi une défaite amère en s'inclinant 7-6 en 10 manches contre les Reds de Cincinnati devant seulement 13 141 personnes.

Les releveurs sont responsables de la défaite. Lee Smith n'a retiré aucun des trois frappeurs à lui faire face en neuvième et Dave Veres a donné un simple de deux points à Curtis Goodwin, qui donnait l'avance aux Reds, 6-5.

En une manche et deux tiers, Veres (2-2) a alloué trois coups sûrs. Smith, lui, a donné deux coups sûrs et un but

sur balles sans obtenir un seul retrait. Carlos Perez était à la recherche d'une cinquième victoire d'affilée. En cinq manches et deux tiers, il a donné six coups sûrs et trois points. Il a fort bien fait dans les cinq premières manches mais il a perdu son étoffe à la sixième en donnant cinq coups sûrs et trois points.

En marquant trois points à la sixième, les Reds ont mis fin à une séquence de 20 manches sans point et ils étaient 0 en 10 avec des coureurs en cinq manches de compteur. Eduardo Perez, le fils de Tony, a claqué un double après deux retraits à la quatrième pour réussir le premier coup sûr des Reds.

C'est aussi un double de Perez qui a produit le deux premiers points des Reds dans la sixième manche de trois points contre Perez. Et c'est encore Perez qui a mis fin à une séquence de 22 manches et deux tiers sans point du releveur Anthony Telford en claquant un circuit à la huitième.

APPELS D'OFFRES

Dans les appels d'offres où il est fait mention, une garantie de soumission est exigée sous forme de cautionnement ou sous forme de chèque visé, de mandat, de traite, de lettre de garantie irrévocable ou d'obligations payables au porteur, au montant indiqué.

Québec-Chaudière-Appalaches (1)

Dossier 00330343 Fourniture de matériaux et de main d'oeuvre en électricité (phase 1) au 1701, Parthenais, Montréal (Québec).

Dossier 77003100 Fourniture de robinets papillons sans bride au 2700, rue Einstein, Ste-Foy (Québec).

Dossier 00330344 Polissage de béton (phase 4 - escalier) au 1050, des Parlementaires, Québec (Québec).

Montréal-Montérégie (2)

Dossier 77032700 Fourniture de matériaux et de main d'oeuvre en plomberie (phase 1) au 1701, Parthenais, Montréal (Québec).

Dossier 77032600 Fourniture de matériaux et de main d'oeuvre en mécanique (phase 1) au 1701, Parthenais, Montréal (Québec).

Dossier 77032500 Fourniture de matériaux et de main d'oeuvre en électricité (phase 1) au 1701, Parthenais, Montréal (Québec).

Dossier 77032000 Réfection de la cheminée au 800, boul. Gouin Ouest, Montréal (Québec).

Dossier 77032900 Fourniture de matériaux et de main d'oeuvre en architecture et structure (phase 1) au 1701, Parthenais, Montréal (Québec).

Dossier 77031900 Remplacement des portes extérieures au 2555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec).

Dossier 77031600 Réaménagement au 183, de la Cathédrale, Rimouski (Québec).

Dossier 76371200 Entretien ménager au 70, chemin Gros-Cap, Cap-aux-Meules, (Québec).

Dossier 77031700 Remplacement du réservoir d'huile au 337, rue Moreault, Rimouski (Québec).

Dossier 76190100 Entretien ménager au 460, Craig Nord, Cookshire (Québec).

Dossier 76138301 Installation d'un compresseur à l'eau refroidie au 212, 6e Rue, Shawinigan (Québec).

Dossier 00230022 Réaménagement au 3950, boul. Harvey, Jonquière (Québec).

Dossier 769900 Remplacement du revêtement extérieur et d'une fenêtre au 10, rue Tremblay, Baie-Trinité (Québec).

* Les documents seront en vente à compter du 26 juin 1997. Vente des documents : CIEC 1-800-482-2432 et SIOS 1-800-361-4637. Les documents de soumission peuvent être consultés aux associations de la construction régionales (projets de construction) et aux adresses suivantes:

Société immobilière du Québec

AVIS PUBLICS

Suite des avis de la page B 3

Conseil scolaire de l'île de Montréal AVIS PUBLIC Avis public est donné, en conformité avec les dispositions contenues aux articles 415, 419 et 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. 1-13.3), à l'effet que:

MOTS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Canada, Province de Québec District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No. 500-05-026-647-964 COMPAGNIE TRUST NATIONAL, Requérante c. CHORAN, Sol -et- WOLKOWICZ, Alexander -et- BRASSEUR, Michel -et- D'ORVILLE, René. Intimés, VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE VENTE AUX ENCHÈRES.

HORIZONTALEMENT 1- Étalage. — Virage en ski. — Levant. 2- Obtempérer. — Séduire. 3- Commerce de linge. — Veau. 4- Vin. — Travailler. 5- Loi. — Thymus du veau. 6- Poisson. — Brome. 7- Lithium. — Fabrique de toile. 8- Flatte avec excès. — Mouffe. 9- Dette. — Urée dans le sang. 10- Trois personnes. — Risqué. 11- Émouvoir. — Parfait. 12- Présent du Jour de l'An. — Gallium.